

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2022

Présents : Didier Chassain, Jérôme Giboin, Brigitte Fayet, Jean-François Douce, Valérie Boucheret, Julie Piet, Nadine Paget, Maïder Gager, Danielle Lisa, Nadine Durand, Laetitia Ferreira, Davy Maymont

Absents : Marc Terret, Jean-Luc Bardot (procuration à Jérôme Giboin),

Secrétaire de séance : Nadine Durand

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Maire

Approbation du Compte Rendu de la dernière réunion du 10/02/2022 : il n'y a pas de remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

A DEBATTRE

FETE DE L'ALAMBIC : Mr le Maire rappelle que chaque année, à cette fête communale, depuis sa création il y a 30 ans, la Municipalité invite des personnalités, des maires et anciens maires, des fournisseurs, les donneurs de grappes. **APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL détermine la liste de ses invités à faire valider par la présidente des Amis de l'Alambic.**

ELECTIONS PRESIDENTIELLES du 10 et 24 AVRIL 2022 : **APRES EN AVOIR DELIBERÉ**, les membres du Conseil s'inscrivent pour tenir le bureau de vote du Dimanche 10 Avril

HORAIRES	MEMBRES		
8h - 10h	Valérie	Julie	Didier
10h - 12h	Brigitte	Danielle	Didier
12h - 14h	Nadine P.	Nadine D.	Didier
14h - 16h	Maïder	Davy	Didier
16h - 18h	Jean-François	Jérôme	Didier
18h - 19h	Jean-Luc	Laétitia	Didier

Les scrutateurs seront les suivants : Pâquerette JAY, Carlos RODRIGUES, Marie-Sarah HINDERCHIED, Jean ROUX. Mr le Maire se charge de les contacter.

Comme de coutume, le maire et les adjoints offriront le repas de midi aux membres du bureau et aux scrutateurs.

Un nouveau tableau sera fait pour le deuxième tour à la réunion du 7 Avril.

POT DES NOUVEAUX HABITANTS : Vu les conditions sanitaires qui s'améliorent, Mr le Maire propose de réunir les nouveaux habitants arrivés sur la commune en 2020 et 2021 pour un pot de bienvenu. Il y sera invité aussi les présidents, secrétaires et trésoriers des associations monsoises, les enseignantes, les employés communaux et les membres du CCAS. **APRES DÉLIBÉRATION, LE CONSEIL MUNICIPAL choisit la date du Jeudi 19 Mai à 19h à la Salle Jean Chaux.**

BUDGETS PRIMITIFS 2022 : ils ont été préparés par le maire, les adjoints et la secrétaire de mairie, avec, comme il avait été décidé, un maintien des taux d'imposition, et les opérations prévues par le Conseil au Débat d'Orientation Budgétaire. Pour ce qui est du budget ASSAINISSEMENT, Mr le Maire explique qu'il serait souhaitable :

- vu que les taux ne sont pas très élevés,
 - vu que deux emprunts sur l'ancienne station se terminent en 2023 et 2024,
 - vu que, à la suite de la construction de notre nouvelle station, il est prévu de réaliser deux nouvelles tranches d'assainissement,
- de contracter un emprunt de 100 000 € pour une mise à disposition des fonds dès cet été avec une première échéance au 01/01/2023.

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL approuve cette idée et confie à Mr le Maire le pouvoir de contacter plusieurs banques pour avoir des propositions afin de choisir à la prochaine réunion.

COMMISSION DE RÉVISION DES LISTES ELECTORALES : Brigitte annonce que comme elle est devenue adjointe, la loi indique qu'elle ne peut plus faire partie de cette commission et propose d'être remplacée par sa suppléante, Danielle LISA, comme commissaire titulaire représentant le Conseil Municipal. **APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL approuve cette solution et nomme Valérie BOUCHERET suppléante de Danielle LISA.**

ASSAINISSEMENT Poste de relevage : par suite des irresponsabilités de certaines personnes qui déversent tout et n'importe quoi dans leurs toilettes, il faut changer une pompe de relevage très endommagée. Mr le Maire présente le devis de SEMERAP qui s'élève à 1 600 € pour l'achat de cette nouvelle pompe. **APRES EN AVOIR DELIBERÉ ET REGRETTÉ CE GENRE DE COMPORTEMENT, LE CONSEIL MUNICIPAL accepte ce devis.**

SOCIETE DE PECHE : Friteuse (suite) : pour faire fonctionner cette friteuse, le Conseil avait décidé de faire tirer une ligne 380 v du tableau jusqu'au local technique pour y mettre une prise afin de faire marcher le poste à souder en triphasé et la friteuse. Cette ligne a été tirée par l'électricien. Or, il s'avère que le câble ne convient pas pour y brancher la friteuse. Mr le Maire présente un devis de 588,54 € TTC (2 câbles de 50m de long, fournitures diverses et pose). **APRES EN AVOIR DELIBERÉ, vu que cette friteuse ne pourra pas servir ailleurs que dans la salle des fêtes (autres compteurs : stade, église, école, pas assez puissants),**

vu que le Conseil a déjà délibéré pour que cette friteuse soit installée dans le local technique, local où s'est installée, pendant des années, la société de foot lors de soirées moules-frites, vu que la société de pêche était d'accord au départ pour financer la pose de 2 prises dans la salle (340 €), **LE CONSEIL MUNICIPAL** décide d'installer deux prises dans le local technique et de demander à la société de pêche de participer à cette opération en payant le câble (312 € TTC).

AIDE à l'UKRAINE : vu la guerre en Ukraine qui entraîne une situation humaine et économique effroyable dans ce pays, et une misère totale de la population, **APRES EN AVOIR DELIBERÉ**, **LE CONSEIL MUNICIPAL** décide de faire un don de 300 € en faveur de l'Ukraine.

EGLISE : **Travaux** : Maïder annonce que les travaux faits par les employés communaux avancent vite, elle les remercie de leur implication et les félicite pour leur savoir-faire. Elle remercie également Mr Marcel SERSIRON qui a repeint une partie de la frise derrière l'autel.

Elle ajoute qu'il faut changer des tuiles de rives et des tuiles plates et propose de les commander à l'entreprise SERGERE. **APRES EN AVOIR DELIBERÉ**, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

RPI : voyage scolaire : Mr le Maire explique que l'école de Beaumont va partir deux jours en voyage scolaire en Avril et souhaite une participation des deux communes du RPI. L'école de Mons partira également en voyage scolaire en juin. Le budget pour Beaumont est de 5 200 € et sera financé par l'Ecole Buissonnière, les parents d'élèves, l'OCCE. En accord avec la commune de Beaumont et l'équipe enseignante de Beaumont, les deux maires proposent une participation du RPI de 1 000 € pour le voyage de BLR. **APRES EN AVOIR DELIBERÉ**, le Conseil Municipal approuve ce montant.

INFORMATIONS

CARREFOUR DE BONNAT : opération de sécurité : Jérôme annonce que le Conseil départemental se déplacera Mardi 15 Mars pour étudier sur place les propositions du Conseil Municipal faites à la dernière réunion.

TIG : Mr le Maire annonce que Mr Kevin Greliche, qui avait commencé ses 200h de TIG à Mons, les finira, par accord mutuel, dans une autre commune.

Prochaine réunion : elle aura lieu le jeudi 07 avril 2022.

Ont signé les membres présents